cerfa

N° 13 616*01

DEMANDE DE DÉROGATION

POUR ☐ LA CAPTURE OU L'ENLÈVEMENT *
☑ LA DESTRUCTION *
☑ LA PERTURBATION INTENTIONNELLE *

DE SPÉCIMENS D'ESPÈCES ANIMALES PROTÉGÉES

* cocher la case correspondant à l'opération faisant l'objet de la demande

Titre I du livre IV du code de l'environnement
Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations définies au 4° de l'article L. 411-2 du code l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées

A VOTRE IDENTITÉ

Nom et Prénom : AMP SA
ou Dénomination (pour les personnes morales) : AEROPORT MARSEILLE PROVENCE
Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) :
Adresse : N° .. Rue .. BPZ AEROPORT MARSEILLE PROVENCE
Commune .. MARIGNANE Cedex
Code postal .. 13727
Nature des activités : AEROPORT
Qualification :

B QUELS SONT LES SPÉCIMENS CONCERNÉS PAR L'OPÉRATION

	Nom scientifique / Nom commun	Quantité	Description (1)
B1	OUTARDE CANEPETIERE / TETRAX-TETRAX	20	Prélèvements sur zone coté pistes uniquement (ZSAR)
B2			
B3			
B4			
B5			

(1) nature des spécimens, sexe, signes particuliers

C QUELLE EST LA FINALITÉ DE L'OPÉRATION ?

Protection de la faune ou de la flore	☐	Prévention de dommages aux cultures	☐
Sauvetage de spécimens	☐	Prévention de dommages aux forêts	☐
Conservation des habitats	☐	Prévention de dommages aux eaux	☐
Inventaire de population	☐	Prévention de dommages à la propriété	☐
Etude écoéthologique	☐	Protection de la santé publique	☐
Etude génétique ou biométrique	☐	Protection de la sécurité publique	☑
Etude scientifique autre	☐	Motif d'intérêt public majeur	☐
Prévention de dommages à l'élevage	☐	Détention en petites quantités	☐
Prévention de dommages aux pêcheries	☐	Autres	☐

Préciser l'action générale dans laquelle s'inscrit l'opération, l'objectif, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale : Prévention du peril animalier sur l'AEROPORT MARSEILLE PROVENCE
Suite sur papier libre

D QUELLES SONT LES MODALITÉS ET LES TECHNIQUES DE L'OPÉRATION

D1 CAPTURE OU ENLÈVEMENT *

Capture définitive ☐ Préciser la destination des animaux capturés :

Capture temporaire ☐ avec relâcher sur place ☐ avec relâcher différé ☐

S'il y a lieu, préciser les conditions de conservation des animaux avant le relâcher :

S'il y a lieu, préciser la date, le lieu et les conditions de relâcher :

Capture manuelle ☐ Capture au filet ☐
Capture avec épuisette ☐ Pièges ☐ Préciser :
Autres moyens de capture ☐ Préciser :
Utilisation de sources lumineuses ☐ Préciser :
Utilisation d'émissions sonores ☐ Préciser :
Modalités de marquage des animaux (description et justification) :

Suite sur papier libre

D° DESTRUCTION *

Destruction des nids ☐ Préciser :
Destruction des œufs ☐ Préciser :
Destruction des animaux ☑ Par animaux prédateurs ☑ Préciser : RAPACES - Buses de HARIS, AUTOUR DESPALOMBES
Par pièges létaux ☐ Préciser :
Par capture et euthanasie ☐ Préciser :
Par armes de chasse ☑ Préciser Fusils de chasse- carabine 22LR
Autres moyens de destruction ☐ Préciser :

Suite sur papier libre

E° PERTURBATION INTENTIONNELLE *

Utilisation d'animaux sauvages prédateurs ☐ Préciser : RAPACES - Buse de HARIS - AUTOUR DES PALOMBES
Utilisation d'animaux domestiques ☑ Préciser : CHIEN de CHASSE - EPAGNEUL BRETON -
Utilisation de sources lumineuses ☑ Préciser : LASER mobile
Utilisation d'émissions sonores ☑ Préciser : EFFAROUCHEUR SONORE
Utilisation de moyens pyrotechniques ☑ Préciser : FUSEES DETONANTE OU CREPITANTE
Utilisation d'armes de tir ☑ Préciser : FUSILS- REVOLVERS 9mm
Utilisation d'autres moyens de perturbation intentionnelle ☑ Préciser : VEHICULES de LUTTE ANIMALIERE

Suite sur papier libre

F° QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES CHARGÉES DE L'OPÉRATION *

Formation initiale en biologie animale ☐ Préciser :
Formation continue en biologie animale ☐ Préciser : Personnel confirmés AMP de la lutte animalière
Autre formation ☑ Préciser : FAUCONNIER agréé et qualifié par l'AMP

F° QUELLE EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE L'OPÉRATION

Préciser la période : Renouvellement du 01 mai 2019 au 31 décembre 2020
ou la date :

G° QUELS SONT LES LIEUX DE L'OPÉRATION

Régions administratives : PACA
Départements : 13
Cantons : MARIGNANE
Communes :

H° EN ACCOMPAGNEMENT DE L'OPÉRATION, QUELLES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPÈCE CONCERNÉE DANS UN ÉTAT DE CONSERVATION FAVORABLE *

Relâcher des animaux capturés ☐ Mesures de protection réglementaires ☐
Renforcement des populations de l'espèce ☐ Mesures contractuelles de gestion de l'espace ☐

Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée : Voir Dossier présenté au CNPN en février 2017

Suite sur papier libre

I° COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPÉRATION

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) :

Modalités de compte rendu des opérations à réaliser : Bilan à chaque intervention de prélèvement + Bilan global de l'opération

* cocher les cases correspondantes

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.
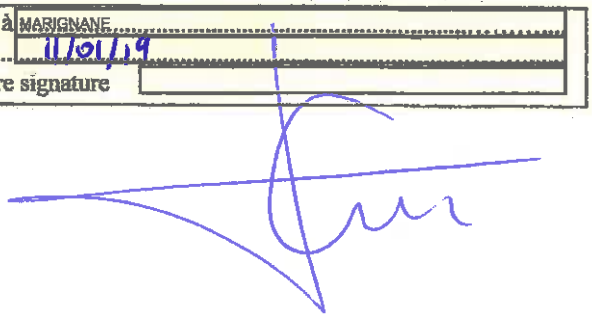
Fait à MARIGNANE
le 11/01/19
Votre signature